

Les Abymes, le lundi 4 janvier 2016

Le Recteur de l'Académie  
Chancelier des Universités  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Lycées publics et privés sous contrat,



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Délégation Académique  
à l'éducation Artistique  
et à l'action Culturelle

Réf CR/DN/NM  
n° 08615

Dossier suivi par  
Claude RIVIER  
Didier NATELHOFF

Téléphone  
0590 47 01 07

Fax  
0590 47 81 54

Courriel  
ce.culture@  
ac-guadeloupe.fr

Site  
[http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts\\_culture](http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_culture)

Rectorat de l'académie de la  
Guadeloupe  
Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare  
BP 480  
97183 LES ABYMES Cedex

**Objet : organisation des Olympiades Académiques des Géosciences 2016 pour les classes de première scientifique de l'Académie de Guadeloupe.**

Dans le cadre de l'Année Internationale de la planète Terre ont été créées les Olympiades académiques des Géosciences (note de service n° 2013-053 du 9-4-2013). **Une dixième édition** du concours est organisée cette année.

Basés sur le programme de première S, les sujets visent à valoriser la culture scientifique acquise par les élèves et à leur ouvrir de nouvelles perspectives sur les métiers des sciences de la Terre qui sont aujourd'hui, en pleine expansion.

Je vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre aide pour que cette dixième édition soit une réussite.

**1 - Nature du concours :**

Le concours est ouvert à tous les élèves de première S des lycées de l'Académie. L'épreuve d'une durée de quatre heures fait appel à l'esprit d'analyse et au sens critique des élèves. Elle comporte trois ou quatre énoncés s'appuyant sur des documents scientifiques d'actualité.

**2- Inscriptions des candidats :**

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat de l'académie.

Chaque candidat est alors identifié par le numéro de l'établissement suivi d'un nombre à trois chiffres croissant. (001, 002, 003...).

**Cette liste sera close au plus tard le lundi 29 février 2016.**

Elle est conservée par le chef d'établissement, qui transmet au moyen de la **fiche d'inscription jointe**, l'effectif des élèves inscrits et le nom du professeur référent. Ce talon doit parvenir **au plus tard le lundi 29 février 2016 à la DAAC** par courriel à l'adresse suivante : [ce.culture@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.culture@ac-guadeloupe.fr)

**Son envoi est indispensable** à l'organisation matérielle du concours.

**3 - Déroulement de l'épreuve :**

Les sujets sont acheminés vers les établissements par les services du rectorat. Chaque établissement est doté selon le nombre de ses candidats déclarés.

**L'épreuve aura lieu le mercredi 13 avril 2016 de 8h00 à 12h00 (Date définie au niveau national).**

Il n'y a pas de convocation académique. L'épreuve se déroule dans chacun des établissements ayant déclaré des candidats, sous la surveillance du personnel de l'établissement qui veille à proposer aux candidats un cadre serein et spacieux permettant un travail rigoureusement personnel.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Délégation Académique  
à l'éducation Artistique  
et à l'action Culturelle

Réf CR/DN/NM  
n° 08615

Dossier suivi par  
Claude RIVIER  
Didier NATELHOFF

Téléphone  
0590 47 01 07

Fax  
0590 47 81 54

Courriel  
ce.culture@  
ac-guadeloupe.fr

Site  
[http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts\\_culture](http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_culture)

Rectorat de l'académie de la  
Guadeloupe  
Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare  
BP 480  
97183 LES ABYMES Cedex

#### 4- Transmission des copies et palmarès :

Les copies des candidats, anonymisées par l'établissement, sont acheminées par le **service courrier de l'établissement le jeudi 14 avril 2016** à la DAAC (Rectorat site de Dothémar), à l'attention de Monsieur Claude RIVIER, Délégué Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle.

Les copies seront corrigées par l'équipe académique de professeurs de SVT impliqués dans l'organisation du concours des Olympiades de géosciences, sous la coordination de Monsieur Didier NATELHOFF.

Le palmarès 2016 sera transmis au plus tard **le jeudi 28 avril 2016** par le jury des Olympiades des Géosciences à Madame Guillaume, IA-IPR SVT, et à la DAAC aux adresses suivantes : [ce.ipr@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.ipr@ac-guadeloupe.fr) et [ce.culture@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.culture@ac-guadeloupe.fr).

Un jury réuni au niveau académique, présidé par l'inspectrice pédagogique ou par délégation, par Monsieur Didier NATELHOFF, désignera la liste des 10 lauréats. Une cérémonie de remise de prix présidée par Monsieur le Recteur sera organisée en juin avec les partenaires de l'opération. Elle permettra de récompenser les élèves et de valoriser les équipes d'établissements qui les ont accompagnés. Ce concours a pour objectif de susciter des vocations et d'encourager les candidats à poursuivre leurs études dans une voie scientifique.

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE GUADELOUPE  
CHANCELIER DES UNIVERSITES  
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES  
DE L'EDUCATION NATIONALE



PJ : fiche d'inscription